

Présent·es

Administration et services :

- Jean-François Pinton
- Catherine Poty, Emmanuel Beroud (DRH)
- Anouk Bedino, Liliane Cohen (SPST)
- Virginie de Charentenay, Sandrine Tonadre, Artur Filice de Barros (service médical)
- Marine Munier (DAJI, interviendra sur le DGI)
- B Nguyen (Ubiquis, rédaction du PV)
- Stéphane Jardin (MMO)
- Marie-Hélène-Rigal (conseillère du président)

Représentant·es du personnel :

- pour la CFDT : Elke Hallez ;
- pour la CGT : Marie Cariou, Delphine Galiana, Perrine Massonneau Semeillon, Fabien Mongelard, Françoise Morel-Deville.

Elu·es étudiant·es :

- Zoé Grange-Marczak et Clément Luy

La séance commence à 9.03. Sur demande des élu·es étudiant·es, le service médical fait un point d'information sur la santé des étudiant·es.

1. Point d'information du service médical

Virginie de Charentenay : Sandrine et moi disons d'abord quelques mots, puis on laisse la parole à Artur Filice de Barros, qui est psychologue à l'ENS, qui nous donnera des infos sur la situation et des pistes pour améliorer les choses. Merci de nous avoir proposé d'intervenir. Nous sommes assez inquiet·es pour les étudiant·es, en tous cas ceux que l'on voit au service médical. En effet, il y en a sans doute qui vivent bien la période mais ceux-ci on ne les voit pas, et puis y'a tout ceux qui ne

viennent pas jusqu'à nous mais qui ne viennent pas non plus. Il y a ceux qui vont bien au début, puis sont fragilisés mais bon soutien (matériels, amical, familial).

Il y a tout ceux pour lesquels les difficultés pré-existantes peuvent se renforcer, voire faire décompenser les troubles psychiques (dépression, troubles anxieux), ceux là ont besoin de soutien psychologique voire psychiatrique. Grand sentiment d'isolement. Avec les cours en ligne, on a pas tout ce qui existe quand on a les cours en présentiel (petites interactions sociales, tout ce qui n'est pas verbal et permet de sortir des ruminations et de sortir des difficultés). On note une difficulté à ne pas relâcher l'attention quand les étudiant·es ne sont pas intéressé·es par un cours ou un moment du cours --- je parles pour Descartes. Difficulté ensuite à raccrocher, pour celles et ceux qui ont une estime basse c'est un cercle vicieux. Ruminations pas stoppées par les interactions habituelles.

Grand sentiment de solitude malgré réseaux sociaux. Sentiment d'immobilité très pesant, physique et psychique, aller en cours leur manque beaucoup. Je vous parle même pas du sport, le fait qu'il n'y ait plus de sport est un manque énorme, certains ont la capacité à se mobiliser et aller dehors mais c'est pas la majorité de ceux que l'on voit. Pas de séparation des espaces --- au contraire : manque de repère entre espace personnel et espace des cours. Impression que ça continue même quand on coupe l'écran. Certains ne sortent pas plusieurs jours d'affilés sans s'en rendre compte. Impression d'être intrusé dans l'espace perso quand caméra pendant cours. Pas de séparation du temps (social, cours, perso).

Delphine Galiana demande des détails sur le sentiment d'intrusion lié aux caméras.

Virginie de Charentenay : quand on demande aux étudiant·es d'avoir la cam allumé pendant tous les cours (8h-18h) c'est intrusif car espace intime. Elle parle ensuite de troubles du sommeil : perte du rythme jour/nuit en général, tous les troubles que j'ai cités au départ. Le fait qu'il y ait pas de limites vraiment tangible leur donne l'impression de ne jamais en faire assez. Cela peut avoir un impact sur l'estime de soi quand elle est déjà entachée. Juste une dernière chose : il y a des cours qui sont plus courts sont plus simple à suivre, c'est plus simple pour se mobiliser

Sandrine Tonadre, infirmière pour le site Monod : effectivement, comme Virgine, ces dernières semaines/jours augmentation passage service med pour entretien infirmier ou médecin. Étudiant·es en difficulté, qui décrochent. Rester des heures devant l'écran (8-18 avec courte pose le midi) c'est dur. Seul chez eux il faut gérer le repas, toute cette logistique qui se surajoute à leur fonctionnement. Termine tard, souvent il fait nuit donc sortir pas top, pas le temps pour le sport. Parfois ils se couchent très tard, ruminent encore en se couchant, on constate de réels troubles de l'endormissement. On est inquiets, on constate une réelle augmentation des sollicitations au service médical. Comme on disait hier avec le Dr. Ronzière qui a consulté toute la journée, ce qu'on a dit aux étudiant·es avant, alimentez vous, sortez, ne restez pas des heures à l'intérieur, toutes les consignes de prévention qu'on a répétées, on se rend compte que les étudiants doivent fonctionner à l'inverse.

Artur Filice de Barros, psychologue des étudiant·es : Souffrance étudiant pas nouveau, le covid ne fait que empirer le problème. Première cause de mort : suicide. Les jeunes sont en souffrance, notamment les universitaires. L'asso médicale australienne vient de dire que dans prochaine année peut-ê 30% de TS en + chez les universitaires, à cause de tout ce que mes collègues viennent de dire. Pression est là. Le pb n'est pas le stress (ça c'est très bien dans la physiologie). Le pb c'est les symptome, les pathologies (burn out, anxiété, angoisses, dépression réactionelles). Idée : on entend des élèves ajd, c'est encore pire. Les personnes qui sont respnsables des services [med] universi-

taires au monde, y'a un collectif signé par bcp de personnalités du milieu. Il faut que le service médical soit très actif : à l'ENS on a 8h de psy par semaine, c'est pas mal, mais il faudrait minimum un plein temps. On travaille pas dans la prévention, on travaille dans l'urgence, ça ne suffit pas. Je pense que les enseignant-es aussi sont en souffrance. Recherches faites : 25% des étudiant-es universitaires en 2018 avaient des idées noires. La prévention, c'est travailler avec le stress chronique : à quel moment je sors de la pression. Hier, j'ai reçu des messages des élèves que je suis, à 5h du matin, elle m'envoie "j'arrive pas à dormir, j'arrive pas à me relaxer, j'essaie de travailler, je sais que je suis pas productive mais je ne lâche pas". Mais comment soulager le stress qui est chronique ? Troubles du sommeil, troubles alimentaire, du plaisir, de la concentration, de la mémoire : puis arrive le problème du décrochage, l'élève a disparu, il ne rend plus son travail, et là on est dans l'urgence. L'idée est de savoir ce qu'on fait en prévention. Les gens tirent la sonnette d'alarme, le covid ne fait que empirer le problème. Il augmente de 30-50% la problématique. En sachant que l'ENS, c'est une exigence assez élevée, qu'est-ce que ça va donner avec le stress chronique que les élèves sont en train de développer ? J'ai eu des patients depuis le 1er septembre, les gens me disent "non je n'ai jamais vu un psy, avant tout allait bien et avec le covid c'est parti en live". Problème de performance, pas de temps de répit ou de pause. Chercher une prévention au stress chronique. Hormones (cortisol etc) posent pb : troubles du sommeil, de l'alimentation

Zoé Grange-Marczak : grand merci au service médical pour l'intervention, nécessaire, on est reconnaissant-es que vous l'ayez fait-e. Idée du nombre de consultations pendant le confinement ?

Artur Filice de Barros : mondialement la demande a augmenté, les services médicaux universitaires sont débordés.

Virginie de Charentenay : pas de chiffres à donner aujourd'hui, on constate une augmentation des sollicitations directes des étudiant-es et des inquiétudes qui remontent de la part des enseignant-es. Hausse des échanges téléphoniques et mails pendant le premier confinement. Ça se confirme avec le 2ème confinement.

Artur Filice de Barros : j'ai commencé en septembre, et en novembre y'avait déjà une liste d'attente pour les entretiens psy.

Sandrine Tonadre : liste d'attente importante, tous les étudiants qui le sollicitent sont reçus, d'abord en entretien infirmier. Hier le Dr. Ronzière a consulté de 8h30 à 17h30 avec une pause très courte. On a reçu essentiellement des étudiant-es en souffrance/décrochage, fait du lien avec les enseignant-es. Pas du tout le même type de consultation que l'on aurait pu avoir l'année dernière à la même époque.

Françoise Morel-Deville : je vous remercie pour vos témoignages. Question sur la situation ajd. AFB disait que travaillait dans l'urgence, ce qui ne lui permettait pas de travailler sur la prévention. Or on voit que la situation perdure, et avec la dernière intervention du président de la République, qui informait que les universités se reprendraient pas avant février, on voudrait savoir comment vous pensez que vont se passer les prochaines semaines, risque d'une aggravation, urgence empirée ?

Artur Filice de Barros : urgence plus urgente maintenant, je suis d'accord avec vous. 30% de suicides en plus chez les universitaires d'après les associations médicales internationales. Urgence déjà ancienne : si à l'ENS on a 8h de thérapie par semaine, vous pouvez imaginer, que c'est 12 personnes par semaine maximum dans une population de 2000 élèves. Prévention, ça commence par

des ateliers, mais aujourd'hui, dur à travailler dans l'urgence. C'est cool de pouvoir le faire mais la question est ancienne, quand demande d'embaucher plus de psychologues, c'est parce qu'à l'extérieur de l'ENS il faut payer. Il faut embaucher des psy. Bien de faire de la thérapie, mais question de savoir quand on sera dans un service qui permettra vraiment de faire ça ?

Sandrine Tonadre : hier on a échangé avec le Dr. Ronzière, on réfléchissait à la possibilité de rétablir une activité sportive en extérieur. Savoir si c possible d'autoriser une activité physique en extérieur, demander dans le planning des temps de pause pour souffler/s'aérer. Certains aussi nous ont parlé de soucis de connexion, c'est parfois compliqué, ils ratent des bouts de cours. Et puis sur Monod, ce qui a été dit c'est que ce qui est compliqué, c'est de ne pas pouvoir manipuler. Des étudiant·es nous ont dit que le concret manquait bcp. On sait combien c'est compliqué en ce moment.

Delphine Galiana : intervention/suggestion sur le sujet. Merci à tous. J'entend que y'a 2 choses qui amplifient la pblique du "mal-être". Suggestion de Sandrine intéressantes. Par rapport à ce que Artur nous indiquait, manque de moyens. Ce qu'on fait dans certains départements pour atténuer stress c'est la mise en place d'un pôle bien-être. Suggestion sur le long-terme, pourrait être pensé au niveau de la VPE parce que nous on a senti une amélioration.

Anouk Bedino : peut-être qu'il faudra qu'on ait plus d'informations sur ce pôle.

Delphine Galiana : on l'a déjà présenté plusieurs fois

Virginie de Charentenay : initiative en chimie, née d'une initiative d'étudiant·es/doctorant·es en chimie, de faire une espace d'espace collaboratif avec les primo-arrivant·es pour les soutenir. L'objectif c'est d'éviter les isolements. Tout faire pour que les étudiant·es ne se sentent pas seul·es. On peut pas intervenir sur organisation des études, mais quand on nous dit qu'il y a des journées de cours de 8h à 18h en ligne, on peut mettre pansement là dessus mais il faut agir directement là dessus.

Delphine Galiana : problématique c'est que quand les cours sont prévus en dynamique en présentiel (mélange de TP/TD...) ça se transforme derrière l'écran. Ce que vous dites les enseignant·es ont les mêmes ressentis.

Clément Luy je réagis rapidement : réalité des EDT très chargés, je pense que comme ça a été suggéré on pourrait proposer déjà que les horaires soient respectés, insister là-dessus. Et aussi demander 1/4 d'h de pause entre les cours (donc toutes les 2h), mesure immédiate qui peut faire du bien. Réaction immédiate hein, pas réfléchi (un peu comme le 1/4 d'h de pause en voiture).

Rejoint Constans que Zoé et moi avons pu faire autour de nous, mais on est pas professionnels et autour de nous c'est localisé. Ému et sous le choc car rejoint constans sur d'une part la situation pré-covid déjà pas glorieuse, il va falloir réfléchir dessus, et le contexte immédiat qui est catastrophique : messages tous les jours d'étudiant·es en difficulté pour suivre les cours, en difficultés économiques etc. On rejoint votre rapport. Annonce des 2 mois de fermeture en plus est un coup sur la tête, une punition en plus, c'est dramatique.

Artur Filice de Barros : toutes les actions pour baisser stress sont bienvenues. 75% des maladies psychologiques sont développées avant l'âge de 24 ans. La jeunesse et les universitaires sont en souffrance, tout ce qui peut être proposé dans les départements, tout ce qui peut être fait pour soulager la pression, pour que la santé mentale puisse s'améliorer, le covid vient augmenter énormément. Comment on va arriver en février ?

Jean-François Pinton : merci de votre intervention, on passe à la suite de l'ordre du jour. C'est très important d'avoir eu ces éléments, j'ai noté plusieurs choses qui pourront être transmis à l'intérieur de l'Ecole. Augmenter temps de psychologue à l'intérieur de l'Ecole ; ateliers virtuels à discuter avec le service médical ; pôle bien-être à discuter avec les DD ; pause entre les cours -> faire passer, je pensais que c'était répandu ; plages pour le sport : très important mais lié à la capacité individuelle à se mobiliser dont vous dites que dans la période c'est difficile ça fait défaut. Egalement piste de réflexion. Pour finir et anticiper sur un autre point : il est clair que la décision de rouvrir un certain nombre de secteurs dans la société et de retarder secteur universitaire est qqch sur lequel on va plus que fortement s'étonner de manière collective et je pense que je suis pas le seul.

Delphine Galiana propose un avis au vote du CHSCT.

Conditions d'étude et d'enseignement

Suite à des signalements faisant état de personnes en difficulté, un bilan médical du service de médecine préventive étudiante est effectué ce jour au CHSCT de l'ENS de Lyon.

Cette intervention se déroule deux jours après les annonces du président de la république, au sujet d'une réouverture éventuelle des établissements d'enseignement supérieur seulement au mois de février 2021, rendant encore plus sensibles les inquiétudes sur la santé psychologique des personnels et des étudiant·es. Le confinement augmente l'exposition aux risques psycho-sociaux, alors même qu'à l'automne, les personnels, les étudiant·es et les enseignant·es ont fait d'énormes efforts pour limiter le développement de l'épidémie au sein de notre établissement. Les taux de décrochage sont, de l'avis général, très élevés. Si les annonces se confirment, ce sont 9 mois, sur les 12 mois entre mars 2020 et mars 2021, que les étudiant·es auront passé à distance. Les étudiant·es s'inquiètent d'un début de semestre qui n'aurait lieu qu'à distance, et pas en comodal comme cela avait été le cas au début du premier semestre, rendant difficile la prise de contact avec les équipes enseignantes. L'absence de perspectives concernant un retour en présentiel, même en demi-groupes, rend chaque jour l'isolement un peu plus grand.

Le CHSCT de l'ENS de Lyon demande à son président de relayer ces constats alarmants auprès du ministère. Il s'interroge sur le traitement imposé par l'État aux établissements de l'enseignement supérieur dans le processus de déconfinement et sur la date tardive annoncée pour le retour des étudiant·es. Il alerte sur la stigmatisation qu'en ressentent les étudiant·es et les risques afférents. Il rappelle qu'en toutes circonstances, l'employeur doit veiller à la santé physique et mentale de toutes et tous, personnels et étudiant·es.

L'avis est adopté à l'unanimité.

Fabien Mongelard : je propose la lecture d'un autre avis, qui est dans le sujet, avis très court.

Loyers et résidences.

Le CHSCT de l'ENS de Lyon demande que les étudiant·es ayant quitté la résidence de l'ENS pour se confiner ailleurs ne soient pas contraint·es de payer le(s) loyer(s) correspondant au(x) mois de leur absence. Cette exigence aggrave la situation d'un certain nombre d'étudiant·es dans un contexte de crise économique, où il est souvent difficile de trouver un travail étudiant. Le

poids supplémentaire induit par le loyer doit donc être levé et l'Ecole doit prendre en charge les loyers pour les étudiant·es qui ont quitté la résidence, comme cela avait été fait au printemps.

L'avis est adopté à l'unanimité.

Jean-François Pinton : pour rappel, sur ce sujet, au contraire de la dernière fois où il y avait une position générique de l'état et du crous, je rappelle que cette fois on peut avoir recours sans réserve au FSDIE pour aider étudiants en difficulté, ne pas hésiter à rappeler que ce canal va rester aussi ouvert et accessible qu'il l'a été ces derniers mois.

Perrine Massonneau Semeillon donne lecture de deux avis sur restauration et santé des personnels.

Le CHSCT de l'ENS de Lyon constate que l'offre de repas à emporter et la fermeture des lieux de restauration participent à la dégradation des conditions de travail et d'étude, qu'elles sont susceptibles de porter atteinte à la santé des personnels et de déplacer le risque sanitaire lié à la pandémie :

- qualité et quantités moindres ;*
- difficulté de trouver des lieux de restauration adéquats, en particulier depuis la baisse des températures ;*
- isolement renforcé des personnels.*

Le CHSCT s'interroge sur la possibilité de la réouverture des lieux de restauration, encadrée par un protocole sanitaire strict qui semble avoir fait ses preuves précédemment.

Il suggère une nouvelle réunion du comité des usagers du restaurant.

L'avis est adopté à l'unanimité.

Jean-François Pinton : on va voir pour comité des usagers, sur la qualité/quantité moindre, vous souhaitez qu'on fasse passer au CROUS ?

Perrine Massonneau Semeillon : oui, et on pose aussi la question de la réouverture d'un espace de restauration.

Delphine Galiana insiste sur l'intérêt d'avoir un comité des usagers.

Perrine Massonneau Semeillon lit un avis.

Collectifs de travail en souffrance à la Bibliothèque Diderot de Lyon

Le CHSCT de l'ENS de Lyon alerte sur la situation des personnels de la BDL qui ne sont pas éligibles au travail à distance. Les contraintes du protocole sanitaire en vigueur pèsent de plus en plus lourdement sur les agents présents sur site à temps plein.

Les personnels font état de situations d'isolement, de l'exposition que représente le fait de se rendre chaque jour sur son lieu de travail, et, pour ceux qui partagent des bureaux, de la

pénibilité du port du masque en continu. L'offre de restauration dégradée ajoute aux craintes liées à leur santé.

Le CHSCT s'inquiète des risques, notamment psychosociaux, induits par les conditions de travail actuelles. Il demande une évaluation des risques et un suivi médical rapproché de ces personnels.

L'avis est adopté à l'unanimité.

Anouk Bedino : j'ai eu Mme. d'Halluin au téléphone, pas mal de choses peuvent être réglées sur site, on ira voir pour évaluer les possibilités de modifier.

Jean-François Pinton : j'imagine que pression actuelle sur service médical n'est pas plus simple qu'ailleurs, en termes de difficulté de travail. Il remercie les infirmières et le psychologue pour leur intervention.

2. Suivi sur le danger grave et imminent du 6 octobre 2020

Le point 2 fait suite au signalement pour danger grave et imminent et à l'enquête réalisée par une délégation du CHSCT et des représentantes de la direction de l'ENS.

Un retour est effectué sur les préconisations de la commission d'enquête et leur suivi par la présidence et les services de l'ENS.

3. Point sur les accidents/incidents et les registres Santé et Sécurité au Travail

Anouk Bedino présente les signalements d'accident du travail ainsi Cf. NUXEO.

Un dysfonctionnement a notamment été signalé sur des cours s'étant tenu le 11 novembre et des jours fériés. Une enquête a été menée : il a été rappelé aux DD que les cours ne doivent pas avoir lieu les jours fériés.

4. Information sur le forfait mobilité durable

Emmanuel Beroud, de la DRH, présente le dispositif. Des mesures seront mises en place, dans le cadre du décret du 9 mai 2020, pour favoriser l'achat de vélos et l'utilisation des transports en commun pour le personnel.



5. Information de la démarche sur le plan égalité professionnelle

Catherine Poty présente la démarche d'application du plan égalité professionnelle à l'ENS, en vertu des textes suivants : loi du 6 août 2019 ; décret du 4 mai 2020. Circulaire 30/11/2019 sur les référent-es égalité.

1e étape : sur la base du référentiel DGAFP : établir un état des lieux à partir du bilan social et des rapports

2e étape : explorer les axes obligatoires présents dans le référentiel -> plan très encadré avec 5 axes obligatoires

Méthode de travail : mise en place d'un groupe de travail pluriel (RP, syndicat, EC/C, référents égalité) ; pilotage DRH et lien avec SPST ; validation en comité de direction ; passage en instances pour transmission du plan le 1 mars 2021.

Les représentant-es du personnel, à l'unanimité, désignent Ludivine Vagneur comme référente du CHSCT sur les violences sexuelles et sexistes du CHSCT.

Clément Luy demande si les étudiant-es seront associé-es au travail sur l'application du plan égalité professionnelle. Les **représentant-es** du personnel soutiennent la participation des étudiant-es au groupe de travail.

Anouk Bedino dit qu'on fera appel aussi à un représentant étudiant sur ces problématiques, et que l'organisation sera décidée avec Ludivine Vagneur.

6. Information sur le service MMO

Stéphane Jardin présente la réorganisation du service MMO.

Jean-François Pinton quitte la séance à 11.00 et laisse à Anouk Bedino la présidence du CHSCT.

7. Information sur la démarche HCERES

Marie-Hélène Rigal présente le calendrier et le contenu de la démarche d'évaluation HCERES en ce qui concerne les conditions de travail. L'ensemble de cette démarche sera présentée pour validation en conseil d'administration le 27 avril 2021.

Points divers

Françoise Morel-Deville lit un avis sur le télétravail.

Le CHSCT de l'ENS de Lyon rappelle que l'organisation du poste de travail d'un agent a un impact sur sa santé. L'ENS de Lyon a récemment modifié les équipements mis à disposition des personnels en télétravail, sans concertation ni évaluation. Les agents sont désormais tenus de travailler sur un ordinateur portable, qu'ils soient à leur domicile ou sur leur lieu de travail. Ils sont amenés à transporter avec eux, plusieurs fois par semaine, leur outil de travail. Le travail prolongé sur un ordinateur portable pose des problèmes d'ergonomie ; il peut notamment déclencher des troubles musculo-squelettiques. La généralisation du télétravail ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail de chacun.e.

Le CHSCT de l'ENS de Lyon demande la mise en place de moyens adaptés afin de protéger la santé des agents. Le matériel informatique fourni aux agents à distance et sur site doit limiter au maximum les risques pour la santé.

L'avis est adopté à l'unanimité des **représentant-es du personnel**.

Anouk Bedino évoque la prime des assistant-es de prévention et la nécessité d'une discussion avec des membres du CHSCT.

Clément Luy souligne, suite à l'intervention du service médical en début de séance, qu'aucun échange n'a eu lieu avec la vice-présidence aux études de tout le mois de novembre, alors que les étudiant-es sont frappé-es par de grandes difficultés.

Françoise Morel-Deville demande un CHSCT en décembre avec intervention de la vice-présidente aux études. Il faut une telle réunion sur la santé étudiante et enseignante avant la fin de l'année.

Delphine Galiana soutient la demande. C'est urgent et vital de faire un CHSCT la semaine du 7 décembre. Beaucoup de points à traiter, beaucoup de choses à dire.

Françoise Morel-Deville répète la demande que la vice-présidente aux études soit présente à ce CHSCT. C'est une demande des étudiant-es et des enseignant-es. La responsable doit être présente pour entendre les témoignages dramatiques.

Anouk Bedino propose un CHSCT le 10 ou le 11 décembre avec la VPEtudes. Il n'y aurait pas d'autres points à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11.30.